



L'Institut	The Royal	Bureau	National
royal	Architectural	national	Office
d'architecture	Institute		
du Canada	of Canada		



## Les architectes invitent le gouvernement fédéral à cesser d'envoyer des messages contradictoires et à agir sérieusement en matière d'environnement

**OTTAWA, le 22 janvier 2007** – L'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) a souligné aujourd'hui que le gouvernement fédéral, pendant qu'il annonce en grandes pompes l'octroi de financement à des programmes d'efficacité énergétique, met discrètement fin à d'autres programmes.

L'IRAC donne en exemple le récent avis publié le 21 janvier 2007 sur le site Web de Ressources naturelles Canada informant que « tous les fonds pour le programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) sont entièrement engagés et que de nouvelles demandes d'appui financier ne seront pas acceptées ».

« Un énoncé radical, si tôt dans l'année. Encore plus étonnant dans le contexte des récentes annonces », a déclaré la présidente de l'IRAC, **Vivian Manasc, FRAIC**. « Les architectes du Canada sont déçus. L'environnement bâti est responsable de près de la moitié de toutes les émissions de gaz à effet de serre. Considérant que les architectes du pays ont actuellement des projets d'une valeur de 40 à 50 milliards de dollars sur leurs "tables à dessin", et que les bâtiments ont une durée de vie de 50 à 100 ans, le manque d'engagement réel du gouvernement est consternant. Nous croyons qu'il est temps que le gouvernement adopte un comportement sérieux et qu'il améliore les programmes d'encouragement aux mesures éconergétiques plutôt que de les éliminer. »

L'IRAC souscrit à la réduction des gaz à effet de serre et a adhéré, en novembre 2006, au Défi 2030, un programme international officiel qui préconise la réduction progressive de la consommation d'énergie à base de combustibles fossiles et des émissions de gaz à effet de serre de tous les bâtiments neufs et de ceux qui font l'objet de rénovations majeures. Les objectifs de réduction s'établissent comme suit : 50 pour cent dès maintenant, 60 pour cent en 2010, 70 pour cent en 2015, 80 pour cent en 2020, 90 pour cent en 2025, l'objectif final étant qu'en 2030 tous les nouveaux bâtiments soient neutres en carbone.

« Cela veut dire qu'en 2030, les activités reliées à la construction et à l'exploitation des bâtiments ne consommeront plus d'énergie à base de combustibles fossiles et n'émettront plus de gaz à effet de serre », a ajouté Mme Manasc.

Les architectes savent qu'il est possible de concevoir des bâtiments qui consomment beaucoup moins d'énergie que ne le font les bâtiments actuels – et ce, à des coûts additionnels minimes ou nuls. Diverses mesures leur permettent d'y parvenir : l'implantation adéquate du bâtiment; sa forme; les propriétés du verre et l'emplacement des fenêtres; le choix des matériaux; l'intégration de stratégies favorisant le chauffage, le refroidissement et la ventilation naturels; et l'accès à la lumière du jour.

En adhérant à ce défi, l'IRAC s'est joint à plusieurs autres groupes, dont l'American Institute of Architects, l'US Green Building Council, l'US Conference of Mayors et l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE), qui soutiennent eux aussi cette urgence d'agir pour assurer un environnement bâti neutre en carbone d'ici 2030.

L'Institut royal d'architecture du Canada est une association nationale à adhésion volontaire fondée en 1907. Porte-parole de l'architecture et de ses praticiens au Canada, l'organisme représente plus de 3 500 architectes et offre un cadre national au développement et au rayonnement de l'excellence en architecture.

**Pour de plus amples renseignements :**

Sylvie Powell, Communications  
MédiaLane Communications Inc.  
(613) 290-1497  
[spowell@medialanecom.com](mailto:spowell@medialanecom.com)